

Règlement du Challenge Lalevitch 2026



crelel.be

CHALLENGE LALEVITCH 2026

TOURNOI HOMOLOGUÉ FIDE
EN 9 RONDES À LA CADENCE
90 MIN/40 C + 30 MIN + INCR 30 S/C

Les vendredis
4, 11, 18, 25 septembre
2, 9, 16 octobre
6, 13 novembre
Remise des prix
20 novembre + blitz Fide

D.T. Robert Lievens
Arbitre Georges Marchal

Inscription 30 €

Réduction des membres du CRELEL de 5 €

Préinscription avant le 3 septembre de 5 €

sur le compte : **BE94 0682 2700 7814**

avec la mention : **Nom, Prénom, Matricule Fide**



Article 1 : Modalités pratiques

Le Challenge Lalevitch 2026 est un tournoi open d'échecs standard homologué FIDE en 9 rondes et organisé par le CRELEL.

Il se déroulera du vendredi 04/09/2026 au vendredi 13/11/2026 dans les locaux du Collège Sainte-Véronique de Liège.

La direction du tournoi est assurée par Robert Liévens
(robert.lievens@outlook.com ou 0499/41.56.10).

Le coût de l'inscription est de 30 € avec 5 € de réduction pour toute personne préinscrite avant le 3 septembre 2026 et avec 5 € de réduction pour les membres du club du CRELEL (les deux réductions peuvent être cumulées).

PAF à régler sur le compte bancaire du CRELEL [BE94 0682 2700 7814](#)

Est autorisée à participer toute personne affiliée à la FIDE.

Tout joueur domicilié en Belgique doit en outre être affilié à un club membre de la [FRBE-KBSB-KSB](#).

La cote ELO du joueur prise en compte sera la cote ELO FIDE standard à la date du 1er septembre 2026.

Il est impérieux que les joueurs soient en ordre de cotisation en leur club et dûment affiliés à leur Fédération.

L'inscription du joueur implique l'acceptation du présent règlement.

Le tournoi est homologué FIDE et les résultats seront pris en compte pour la cote ELO FIDE standard.

Le tournoi sera arbitré par l'Arbitre Georges Marchal
(marchal.g.1944@gmail.com ou 0496/25.13.66)

Article 2 : Dates et horaires du Challenge Lalevitch 2026

Un check in des participants sera organisé le vendredi 04/09/2026 entre 19h00 et 20h00.

Il faut absolument s'y présenter pour être apparié à la première ronde.

Limite des préinscriptions :	jeudi 03/09/2026
Inscription sur place :	vendredi 04/09/2026 à 19h00
Check-in sur place :	vendredi 04/09/2026 à 20h45
Ronde 1 Lalevitch :	vendredi 04/09/2026 à 21h00
Ronde 2 Lalevitch :	vendredi 11/09/2026 à 20h15
Ronde 3 Lalevitch :	vendredi 18/09/2026 à 20h15
Ronde 4 Lalevitch :	vendredi 25/09/2026 à 20h15
Ronde 5 Lalevitch :	vendredi 02/10/2026 à 20h15
Ronde 6 Lalevitch :	vendredi 09/10/2026 à 20h15
Ronde 7 Lalevitch :	vendredi 16/10/2026 à 20h15
Inscription Rapide Fide :	vendredi 23/10/2026 à 19h00
Check-in sur place :	vendredi 23/10/2026 à 19h45
Rondes 1 à 4 Rapide Fide :	vendredi 23/10/2026 à 20h00
Rondes 5 à 9 Rapide Fide :	vendredi 30/10/2026 à 20h20
Remise des prix Rapide Fide :	vendredi 30/10/2026 fin de tournoi
Ronde 8 Lalevitch :	vendredi 06/11/2026 à 20h15
Ronde 9 Lalevitch :	vendredi 13/11/2026 à 20h15
Remise des prix Lalevitch 2026 :	vendredi 20/11/2026 à 19h00
Inscription Blitz Fide :	vendredi 20/11/2026 à 19h00
Check-in sur place :	vendredi 20/11/2026 à 20h00
Rondes 1 à 9 Blitz Fide :	vendredi 20/11/2026 à 20h15

Article 3 : Absences et forfaits

Deux absences au Challenge Lalevitch sont autorisées à la condition de les avoir annoncées avant publication de l'appariement définitif.

L'annonce d'une absence se fait soit par le biais de la bandelette de résultat ou en la communiquant à l'Arbitre principal.

(marchal.g.1944@gmail.com ou 0496/25.13.66)

En cas d'absence non-annoncée, le joueur sera déclaré forfait après une heure, comptée après le lancement de la ronde par l'Arbitre.

En cas d'abandon volontaire du Challenge ou de plus de deux absences injustifiées, le joueur ne pourra pas prétendre à un prix.
Une absence justifiée ou non n'offre pas de point de bye.

Article 4 : Règles du jeu

Les règles du jeu appliquées sont les règles de la FIDE en vigueur au 01/09/2026.
Un minimum de 20 coups joués et 1 heure de jeu sont nécessaires pour pouvoir proposer la nulle par accord mutuel.

Toutes les parties commencent quand l'arbitre annonce le début de la ronde.
Les pendules des retardataires sont démarrées par l'arbitre ou par l'adversaire.

Article 5 : Cadence de jeu

La cadence sera de 90 minutes pour 40 coups + 30 minutes + 30 secondes d'incrément (Fischer) dès le premier coup.

La notation de la partie est obligatoire du premier au dernier coup.

Article 6 : Appariements

Les appariements se feront au système suisse intégral assisté de la dernière version du logiciel SWAR.

Les cotes ELO prises en considération pour les appariements seront la dernière cote FIDE.

Si un joueur est bye 1 point lui est accordé.

Article 7 : Départages

Le système de départage est le suivant :

1. Buchholz cut 1
2. Buchholz
3. Cumulatif
4. Résultat mutuel
5. Nb. Victoires

Article 8 Classement général et catégories

S'il y a moins de 60 joueurs inscrits à la Ronde 1 du Challenge, il y aura classement général + 2 catégories.

S'il y a plus de 60 joueurs inscrits à la Ronde 1 du Challenge, il y aura classement général + 3 catégories.

Les limites de catégories seront fixées par l'Arbitre.

Article 9 : Communication des résultats

Tous les résultats doivent être communiqués au Directeur des Tournois et à l'Arbitre par le biais des bandelettes de résultats, complétées et signées par les deux joueurs.

L'encodage des résultats est du ressort du Directeur des Tournois.

La publication des résultats est du ressort du Directeur des Tournois.

Les résultats de chaque ronde seront publiés le samedi suivant la ronde clôturée et seront visibles sur le [site du CRELEL](#) ainsi que sur le [site de la FRBE Swar result](#).

Toute absence prévue à la ronde à venir devront être annoncées [avant le jeudi à 16h00 précédant](#) la ronde à venir.

L'appariement définitif d'une ronde à venir est en principe publiée [le jeudi soir à 24h00](#).

Article 10 : Téléphones et autres appareils électroniques

Tout appareil électronique (téléphone, smartphone, montre connectée, montre digitale, ordinateur, tablette) est interdit en salle de jeu à moins qu'il ne soit complètement éteint (ni vibreur, ni mode avion).

Tout joueur contrevenant à ce point de règlement perdra la partie en cours sur le champ par décision de l'Arbitre.

Si un joueur est susceptible de recevoir des appels d'urgence, il peut confier son smartphone allumé à l'Arbitre. Celui-ci le préviendra en cas d'appel.

Les spectateurs sont soumis à ces mêmes règles sous peine de se voir exclus de la salle de jeu.

Article 11 : Conduite des joueurs et des spectateurs

En salle de jeu, les spectateurs doivent se tenir à distance raisonnable des joueurs.

En salle de jeu et à ses abords, il est demandé aux joueurs d'être silencieux, de ne pas manger devant l'échiquier, d'avoir une tenue et une hygiène décentes, d'être respectueux de leur adversaire et des arbitres.

Il y a lieu de ne pas parler d'échecs avec qui que ce soit, de ne pas analyser de parties en cours, de ne pas avoir de lecture échiquéenne et de faire preuve du plus grand fair-play en toute circonstance.

Une salle d'analyse est à disposition des participants et des spectateurs.

Article 12 : Prix et coupes

L'intégralité du montant des inscriptions est redistribuée sous forme de prix. Si un joueur d'une catégorie inférieure se classe au niveau des prix du classement général, il ne lui sera attribué que la plus haute des sommes prévues.

Les prix ne sont pas cumulables.

3 coupes seront décernées aux 3 premiers joueurs du classement général et 1 coupe sera remise au vainqueur de chaque catégorie.

Le nombre de prix et leurs montants pour le classement général et pour chaque catégorie seront fixés en fin de compétition par le Comité du CRELEL.